

Synthèse du Cadre de référence de l'intervention nutritionnelle OLO

Novembre 2017

Objectif de l'intervention nutritionnelle OLO

Minimiser les impacts de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire durant la grossesse puisque celles-ci ont des conséquences néfastes sur la santé et le développement de l'enfant à naître.

Une femme enceinte qui n'est pas en mesure de combler ses besoins nutritionnels, en quantité et en qualité adéquates, court un plus grand risque d'accoucher d'un nourrisson de faible poids. Cette condition de naissance met davantage le bébé à risque de développer des problèmes de santé néonataux, des maladies chroniques ainsi que d'éprouver des difficultés sur le plan des habiletés motrices et cognitives. Un petit poids de naissance est aussi associé à un faible niveau de scolarité, à des difficultés à demeurer sur le marché du travail et à une utilisation élevée des services de santé tout au long de la vie.

L'intervention nutritionnelle OLO répond donc à des besoins qui doivent être comblés sans délai durant la grossesse pour que l'enfant à naître bénéficie des principaux nutriments dont il a besoin pour se développer et venir au monde en santé.

Le bien-fondé de l'intervention nutritionnelle OLO

L'intervention nutritionnelle OLO est une intervention prénatale efficace. Dès les années 80, les résultats de la méthode d'intervention nutritionnelle Higgins©, développée au Dispensaire diététique de Montréal et à l'origine de l'intervention nutritionnelle OLO, avaient prouvé que cette méthode réduisait de 50 % les cas de bébé né avec un petit poids. En 2016, une étude québécoise a confirmé la pertinence de l'intervention nutritionnelle OLO auprès des femmes enceintes vivant sous le seuil de faible revenu. Ses résultats ont démontré que cette intervention réduit de 1,6 fois le risque pour la femme d'avoir un bébé de faible poids à la naissance et qu'elle favorise le développement optimal des bébés et même leur réussite éducative plus tard dans l'enfance, tout en étant rentable pour la société.

Pourquoi un cadre de référence ?

L'intervention nutritionnelle OLO occupe un espace que tous lui reconnaissent en santé publique, en périnatalité et à l'intérieur des services sociaux. Cette crédibilité ainsi que la solide tradition de collaboration qui prévaut entre la Fondation OLO, le réseau québécois de la santé et des services sociaux et certains organismes communautaires ne minimisent pas pour autant le besoin des professionnels et des gestionnaires de pouvoir se référer à des normes communes et de trouver des réponses aux questions découlant de l'offre de services aux familles. Dans ce contexte, il est essentiel de bien documenter l'intervention nutritionnelle OLO afin que sa nature, ses paramètres et ses résultats anticipés soient clairement définis et puissent être aisément communiqués.

Ce Cadre s'inscrit en complémentarité avec celui de l'approche *1000 jours pour savourer la vie*, qui deviennent deux volets de plus en plus indissociables de l'approche d'accompagnement des femmes enceintes et des familles.

Enfin, il permet aussi de situer l'intervention nutritionnelle OLO par rapport, aux Services intégrés en périnatalité et en petite enfance (SIPPE) du ministère de la Santé et des Services sociaux et au Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) de l'Agence de la santé publique du Canada.

AVEC LA PRÉCIEUSE COLLABORATION DE :

Recommandations de la Fondation OLO

RECOMMANDATIONS	CONDITIONS ET STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE :
<p>1. L'intervention nutritionnelle OLO devrait être offerte à toutes les femmes enceintes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) familial établi par Statistique Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer les moyens nécessaires pour que l'approche OLO rejoigne toutes les femmes enceintes vivant sous le SFR familial du territoire de l'établissement. • Utiliser le tableau de SFR familial selon les données les plus récentes de Statistique Canada.
<p>2. L'intervention nutritionnelle OLO devrait débuter le plus tôt possible, soit à partir du moment où la femme enceinte contacte l'établissement pour avoir accès à l'intervention.</p>	<p>L'approche OLO intègre des rencontres avec une intervenante OLO où elle doit remettre à la femme enceinte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les suppléments prénataux de vitamines et minéraux avant la 12^e semaine de grossesse, s'il est possible de rencontrer la femme enceinte, afin de maximiser l'effet bénéfique de l'acide folique sur le développement du fœtus; • les coupons échangeables contre les aliments OLO (« coupons OLO ») idéalement dès la 12^e semaine de grossesse pour maximiser les effets bénéfiques sur le développement du fœtus; et • les outils développés dans le cadre de <i>1000 jours pour savourer la vie</i> dès la 12^e semaine de grossesse. En ce qui a trait à ces outils, on trouve dans les Fiches d'aide à l'intervention de <i>1000 jours pour savourer la vie</i> la séquence de remise suggérée ainsi que des précisions sur le contexte d'intervention.
<p>3. L'intervention nutritionnelle OLO devrait être offerte aux femmes suivies jusqu'à leur accouchement. Par la suite, seuls les outils de <i>1000 jours pour savourer la vie</i> devraient être distribués aux familles pour soutenir l'acquisition de saines habitudes alimentaires chez les tout-petits et leur famille.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cesser la remise de coupons OLO et de suppléments de vitamines et minéraux à l'accouchement. • Poursuivre la remise des outils de <i>1000 jours pour savourer la vie</i> à la suite de l'accouchement. • Référer les familles à des organismes communautaires de la région si elles ne peuvent être suivies par l'établissement pour un soutien en lien avec l'allaitement et l'acquisition de saines habitudes alimentaires.
<p>4. L'intervention nutritionnelle OLO devrait comprendre au moins une rencontre mensuelle avec la femme enceinte pendant sa grossesse. Ceci correspond à au moins six rencontres si l'intervention nutritionnelle OLO débute à la 12^e semaine de grossesse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une rencontre entre une intervenante OLO et la femme enceinte au moins une fois par mois pendant la grossesse de cette dernière. Selon les besoins de la femme enceinte, celle-ci peut être rencontrée plus fréquemment, soit toutes les deux semaines. <p>Il est à noter que les établissements sont encouragés à réaliser plus de rencontres si leur contexte organisationnel le permet.</p>
<p>5. L'intervention nutritionnelle OLO devrait se réaliser sous forme de rencontres individuelles pouvant être complétées par des rencontres de groupe avec les femmes enceintes à l'occasion desquelles l'alimentation sera le principal sujet de discussion.</p>	<p><u>Rencontres individuelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer la femme enceinte individuellement par une intervenante OLO (à domicile ou au bureau de l'intervenante) au moins quatre fois au cours de sa grossesse. <p>L'accompagnement individuel inclut deux types d'interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une <i>évaluation nutritionnelle</i> de la femme enceinte par une nutritionniste au début de la série de rencontres. • Réaliser au moins trois <i>suivis</i> par une nutritionniste si le plan de traitement établi, à la suite de l'évaluation nutritionnelle, nécessite un suivi nutritionnel. Si la femme enceinte présente un faible risque nutritionnel* et que la nutritionniste juge qu'un suivi nutritionnel n'est pas nécessaire, elle peut mettre fin à son intervention et référer celle-ci à une autre intervenante OLO de l'équipe de périnatalité** (infirmière, technicienne en diététique). <p><u>Rencontres de groupe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter l'accompagnement personnalisé avec des rencontres de groupe abordant la saine alimentation. Utiliser cette approche mixte permet que la femme enceinte ait un contact avec une intervenante OLO au moins une fois par mois, soit en combinant les rencontres de groupe aux quatre rencontres individuelles minimales requises. • Réaliser des rencontres de groupe par une intervenante OLO de l'équipe de périnatalité* ou une intervenante en milieu communautaire au cours de la grossesse. <p>* Une liste non exhaustive de risques nutritionnels est présentée à la page 34 de <i>L'Intervention nutritionnelle OLO - Cadre de référence</i>.</p> <p>** Important : Si un risque nutritionnel apparaît au cours de sa grossesse, la femme enceinte doit être référée à une nutritionniste.</p>
<p>6. L'intervention nutritionnelle OLO devrait privilégier une approche d'accompagnement lors des rencontres avec les femmes enceintes et leurs familles afin de renforcer leur pouvoir d'agir et faciliter le changement de comportement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les intervenantes OLO aient les connaissances et les compétences pour utiliser l'approche d'accompagnement auprès des familles. • Promouvoir la formation <i>1000 jours pour savourer la vie</i> auprès des intervenantes OLO afin d'intégrer l'approche d'accompagnement dans leurs rencontres. Pour plus de détails : http://fondationolo.ca/intervenants-et-accompagnateurs/formation/ • Réaliser une rencontre d'équipe pour discuter de l'approche d'accompagnement présentée dans la formation <i>1000 jours pour savourer la vie</i> en utilisant l'Outil d'animation à l'intention des personnes qui offrent du soutien technique disponible sur le site web de la Fondation OLO.
<p>7. L'intervention nutritionnelle OLO devrait offrir à la femme enceinte les aliments OLO et les suppléments prénataux de vitamines et minéraux selon les quantités quotidiennes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 œuf de calibre « gros »; • 1 litre (4 tasses) de lait (le lait entier [3,25 % de M.G.] est à privilégier à moins qu'une nutritionniste, après évaluation de l'état nutritionnel de la femme enceinte, recommande plutôt le lait à 2 % de M.G. ou le lait sans lactose); • 125 ml de jus d'orange pur à 100 %; et • 1 dose de suppléments prénataux de vitamines et minéraux (contenant entre autres du fer et de l'acide folique). 	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre le nombre de coupons OLO à la femme enceinte selon le moment de sa prochaine rencontre avec une intervenante OLO afin qu'elle puisse consommer quotidiennement les aliments offerts. • Remettre les suppléments prénataux de vitamines et minéraux à la femme enceinte afin qu'elle puisse en prendre une dose par jour tout au long de sa grossesse.